

Etat macronisé : lourde amende, prison avec sursis pour des flics qui n'en peuvent plus de l'immigration

...

écrit par Antiislam | 27 juin 2022



Du Figaro :

Deux policiers ont été condamnés mercredi 22 juin à Paris à

trois mois de prison avec sursis et 9000 euros d'amende pour avoir publié en 2020 des messages « racistes » dans un groupe Facebook appelé «TN Rabiote Police officiel», comptant quelque 8000 membres.

Le parquet de Paris avait cité à comparaître le 20 avril Patrick C. et Fabrice D-P, un brigadier et un gardien de la paix, autrefois membres du groupe Facebook «TN Rabiote Police officiel» dont l'existence avait été dévoilée par le site d'informations Streetpress. Le premier, Patrick C., brigadier de 44 ans, se voyait reprocher ce commentaire :

«Ce pays est vraiment devenu la poubelle du monde... Plein le cul vraiment, et on se demande pourquoi les Français ne supportent plus l'immigration.» «Ça continue par rentrer par tous les trous», ajoutait-il, évoquant une «immigration ni choisie, ni qualifiée, ni rien du tout».

«injure publique à caractère racial»

La 17e chambre du tribunal correctionnel l'a condamné pour «*injure publique à caractère racial*» à 3 mois d'emprisonnement avec sursis, sans mention au casier judiciaire, suivant les réquisitions du parquet.

Ses propos sont «*outrageants et méprisants envers l'ensemble des personnes immigrées*», «*assimilées (...) à des déchets*», selon le tribunal.

Patrick C. devra en outre verser 1 € de dommages et intérêts aux trois associations anti-racistes (Licra, Maison des potes, SOS Racisme) parties civiles. À l'audience, ce policier en poste dans le Sud-Ouest et sans avocat avait concédé une réaction «émotionnelle» à l'attentat de Romans-sur-Isère, en avril 2020.

L'autre prévenu, Fabrice D-P, gardien de la paix de 51 ans en disponibilité de la police, ne s'était pas présenté à l'audience : il apparaissait encore ces derniers jours sur Instagram comme travaillant dans un club sur une île du golfe de Thaïlande. Il avait été jugé pour avoir écrit

«Toujours la même merde qui brave tous les interdits dans ce pays. Les "gauchiasses" puants et les immigrés qui ne fer(ont) même pas 1/10e du quart de ça chez eux. Comme Trump ! Il a dit du plomb !»

Le procureur avait requis une «sanction plus sévère» pour lui, une amende de 9000 euros à payer sous 90 jours pour le second.

Le tribunal a suivi ses réquisitions et l'a condamné pour «injure publique à caractère racial» mais aussi pour «provocation publique à la discrimination», estimant ses propos «outrageants» en ce que le policier a «assimilé les personnes immigrées (...) à des excréments».

Fabrice D-P a en outre été condamné à verser 250 euros à chacune des parties civiles.

<https://www.lefigaro.fr/flash-actu/deux-policiers-condamnes-pour-des-propos-racistes-sur-facebook-20220622>